



# BULLETIN

DU

# DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE LA

# LANGUE WALLONNE

PUBLIÉ PAR LA  
SOCIÉTÉ LIÉGEOISE  
DE LITTÉRATURE  
WALLONNE

4<sup>e</sup> Année. — 1909

N° 2

LIÈGE

Impr. H. Vaillant-Carmanne, s. a  
Rue St-Adalbert

## Sommaire

**L'orthographe du dialecte de Frameries**, par Jules FELLER.

**Notes d'Étymologie et de Sémantique**. 26. w. *fé lès quwanses*  
 (= faire semblant), par Auguste DOUTREPONT.

**Archives dialectales**. 15. *Ô ñjór d'awout âs tchâmps* (dialecte de Gueuzaine-Weismes), par Joseph MARICHAL.

### Livres et Revues.

**Communications reçues** (5<sup>e</sup> liste).

\* \*

*Le Bulletin du Dictionnaire*. — publication nouvelle (1906) de la Société liégeoise de Littérature wallonne — doit servir à étendre le cercle de notre propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter nos moyens d'information.

Il est distribué de droit aux membres de la Société. De plus, nous l'envoyons aux personnes étrangères à la Société qui veulent bien répondre à nos questionnaires ; ces correspondants reçoivent notre périodique *en échange de leurs communications*.

On peut enfin, sans faire partie de la Société et sans collaborer à notre œuvre, s'abonner au *Bulletin du Dictionnaire* en adressant un mandat de *trois francs* au trésorier, M. Oscar PECQUEUR, rue des Anglais, 16, Liège.

Nous accueillons avec empressement toute communication relative au *Dictionnaire*. Nous prions instamment tous les wallonisants de venir à nous, de répondre à nos questionnaires, de nous envoyer des listes de mots curieux et des textes inédits, de s'inscrire enfin au nombre de nos correspondants ou de nos membres effectifs.

Tout membre de la Société a droit aux publications de l'année. Pour faire partie de la Société, il suffit d'en adresser la demande au Secrétaire, qui se chargera de la présentation d'usage, et de payer une cotisation annuelle de *cinq francs* pour la Belgique, de *sept francs* pour l'étranger.

Les personnes et les communes qui, désirant contribuer à la création du Dictionnaire wallon, s'imposent une cotisation minima de *vingt francs*, sont inscrites sur la liste des Membres Protecteurs de l'Œuvre du Dictionnaire. Cette liste figurera dans chaque fascicule du Dictionnaire.

Les deux premières années de ce *Bulletin* (1906-1907), réunies sous couverture spéciale, forment un volume de (160 + 174 =) 334 pages, avec index lexicologique et table générale des matières. Prix : 6 francs. La troisième année (1908) forme une brochure de 130 pages. Prix de chaque année séparément : 3 francs.

## Comité de rédaction

Auguste DOUTREPONT, Jules FELLER, Jean HAUST.

Secrétariat : rue Fond-Pirette, 75, Liège.

# BULLETIN

DU

## Dictionnaire général de la Langue wallonne

publié par la Société liégeoise de Littérature wallonne

---

4<sup>e</sup> année — 1909

N<sup>o</sup> 2

---

### L'orthographe du dialecte de Frameries

M. Louis DUFRANE a eu l'heureuse idée de faire paraître, en annexe aux œuvres de Joseph DUFRANE, un **Vocabulaire** contenant *la plupart des mots framerissons* (= de Frameries) présentant une particularité. Ce vocabulaire a 37 pages et contient plus de 1100 articles. C'est une bonne contribution à la lexicographie du Hainaut. Nous n'examinerons pas le lexique en lui-même; nous en tenons les renseignements pour excellents, car ils émanent d'un connaisseur amoureux de son dialecte. C'est sur un autre point que nous voudrions attirer l'attention.

Le *Vocabulaire* est précédé d'une note sur l'orthographe, qui appelle la discussion. En voici le premier paragraphe :

« L'orthographe adoptée par Jos. Dufrane dans ses dernières œuvres se rapproche, autant qu'il est possible, des règles fixées par la Société liégeoise de littérature wallonne. Nous avons, dans la présente édition, accentué encore le rapprochement, mais en respectant scrupuleusement l'étymologie dont les liégeois s'écartaient trop, au sens de *BOSQUÈTIA*.

Toutefois, nous n'avons pu suivre aveuglément toutes les règles imposées ; il y en a qui auraient rendu notre dialecte illisible en lui donnant l'aspect d'une langue artificielle. On pourra en juger, car nous avons placé entre parenthèses, à la suite de chaque mot, l'orthographe telle que l'exigerait la Société liégeoise. »

Ce préambule nous plaît. Nous avons affaire ici à gens de bonne foi. Or nous sommes de bonne foi nous-même ; nous ne demandons pas mieux que d'apprendre les étymologies dont nous nous éloignons, bien à notre insu, et nous ne prétendons pas qu'on suive aveuglément nos règles. Nous sommes donc dans de bonnes conditions pour nous entendre, d'autant plus que, paraissant d'accord sur les principes, nous n'avons qu'à examiner les points particuliers sur lesquels l'honorable éditeur de Bosquètia fait des réserves.

1. « Une quantité de mots se prononcent de deux façons : faudra-t-il deux orthographies pour ces mots ? » — L'ancien rançais n'hésitait pas à écrire *une gent, des gens ; un enfant, des enfans ; une clef, des clés ; un buef, des bues* (bœufs), parce que la consonne finale du singulier ne se prononçait pas devant l's au pluriel ou se combinait avec lui. Aujourd'hui encore, on écrit *cheval* et *chevaux* différemment parce qu'ils se prononcent différemment, et personne ne réclame l'uniformité graphique sous prétexte d'unité ou de simplicité. Donc, logiquement et en théorie, à prononciations diverses doivent répondre des graphies diverses. Dans la pratique (car, dans un système d'orthographe populaire, nous distinguons toujours la pratique de la théorie, et nous cherchons des tempéraments pour concilier la logique avec la tradition, les aises ou la faiblesse des lecteurs), il y a lieu de peser les avantages des deux procédés.

Vous proposez d'uniformiser dans l'écriture des formes d'un même mot différentes par la prononciation. Comme il n'est pas vrai que jusqu'ici nous ayons exigé une orthographe *strictement phonétique*, nous comprenons très bien le désir de Bosquètia d'écrire *Armand* ou *Arman* dans tous les cas. Cela ne gêne pas

les Framerisons. Ils prononceront, dans les cas divers d'euphonie syntaxique, selon les habitudes acquises, et ils n'ont pas besoin d'être avertis par l'écriture pour bien prononcer. Mais la question est de savoir si M. Dufrane se contente d'être lu par ses voisins. N'écrit-il pas aussi pour nous, qui ne sommes point de Frameries? S'il veut que les œuvres de Bosquètia soient lues par nous et savourées par nous dans leur vraie prononciation, — je ne dis pas seulement comprises, car comprendre est un minimum, je dis savourées avec leur plein goût de terroir, — il doit nous aider à les bien prononcer. La solution dépend donc du but ; ce n'est pas nous qui vous l'imposons, c'est votre *but*.

Supposons donc que les écrivains wallons de Frameries ne dédaignent pas d'être goûtés par ceux de Liège. En ce cas, ils ont le devoir de nous faciliter par des graphies fidèles la prononciation exacte du dialecte qu'ils aiment, et dont ils sont fiers à bon droit, et qu'ils ont consacré par quelques jolis chefs-d'œuvre. Tirons les conséquences.

Vous dites, — permettez-moi seulement de traduire un peu, — que *maison* se prononce avec la voyelle nasale pure *on* devant consonne, tandis que, devant voyelle ou à la fin d'un membre de phrase, *maison* se prononce avec voyelle orale *o* suivie d'une consonne nasale gutturale. Vous voulez l'écrire de la même façon dans les deux cas. Cela ne vous est pas défendu, même par notre système, mais vous y gagnerez que tous vos lecteurs étrangers ignoreront cette particularité dialectale et prononceront *maison*.

Le verviétois, qui présente une différence analogue, n'hésite pas à écrire *tché, né, vét, ré* (chien, pas, vient, rien) et *tchin, nin, vint, rin* : *ɛju n'a ré vèyou* (je n'ai rien vu), mais *ɛju n' vou rin* (je ne veux rien). À la vérité, cette dernière graphie est mauvaise et ne correspond pas à la réalité, car on prononce ce *rin* précisément comme à Frameries, mais nous voulons acter ici que le principe des deux graphies est observé à Verviers sans que nous soyons intervenu. De même, je n'hésiterais pas, si j'avais à écrire le langage de Frameries, à adopter le principe des deux

graphies, représentant les mots tantôt avec des *an*, *on*, *in* purs, tantôt avec le signe de la nasale gutturale. Est-ce à dire que nous imposons cette nasale gutturale? Pas plus à Frameries qu'à Verviers. Nous avons jusqu'ici toléré *rin* pour *rèn* et *tchin* pour *tchén* à Verviers, ce qui n'est pas le signe d'une grande tyrannie, ce qui démontre que nous ne sommes pas les théoriciens intrasigeants et irréductibles que croit M. D., mais enfin nous avons bien le droit d'exprimer une préférence et de dire comment nous écririons, en ce qui nous concerne.

M. D. dessert notre orthographe sans le savoir en nous prêtant des graphies barbares. Il s'imagine que nous écririons *marchanng*, *Armanng*, *maisonng*. C'est nous écraser sous le coup du ridicule. Jamais nous ne voudrions, à aucun prix, de ces graphies horribles, et nous prions M. D. de ne pas nous les endosser dans son Vocabulaire.

Quel sera le signe adopté?

À petite différence phonétique doit répondre une petite différence graphique, assez légère même pour que les lecteurs peu délicats ou distraits ne l'aperçoivent pas, — ne l'apercevant pas, ils n'en seront pas gênés, — mais suffisante pour que le lecteur délicat soit averti de la différence. Je représenterais donc l'*n* guttural, non par *nng*, mais par une *n* légèrement modifiée, soit *ñ*. Les lecteurs vulgaires prendront la boucle inférieure pour une fioriture; la fantaisie des imprimeurs de prospectus et la mode leur présentent des déformations de caractères bien plus grandes, qui ne les déroutent guère. D'autre part, les lecteurs étrangers, qui veulent lire le framerison en framerison, et non en français, sauront gré à l'auteur d'avoir si élégamment résolu un petit problème d'orthographe. Nous écririons donc *al maison*, *ñgu m'in von*.

Un autre avantage de cet *ñ*, c'est qu'il permet d'écrire les consonnes finales et de respecter scrupuleusement l'étymologie, que nous prétendons respecter plus exactement que Bosquètia. Nous n'écririons donc pas *marchan* et *marchanng*, mais *marchand*

et *machand*; non pas *muchan* et *muchanng*, mais *muchant*, *muchant* (méchant). Cela nous permettra de conserver l's du pluriel : vous hésitez à écrire *maisonngs*, nous n'hésiterons pas à écrire discrètement *maisons*. Cela nous permettra encore de conserver les désinences personnelles des verbes : *il in vont a Paris* et non pas *il in vonng a Paris*.

Vous ne voulez pas de mon *n* sous prétexte que je n'ai pas hésité à inventer un signe spécial. De grâce, nous ne nous disputerons pas pour cela. Tournez la boucle à droite et n'en parlons plus ! Mais avouez que notre *n* ne rendra pas trop pénible la lecture des mots *framerisons* et *verviétois*, qu'il ne tire pas l'œil, qu'il a des qualités.

2. On prononce à Frameries *leù* (loup) devant consonne, *leuy* devant voyelle. Nous avouons le désir de voir employer les deux graphies. Que M. D. ne nous prête pas l'idée d'écrire en ce dernier cas *leûte*, car nous ne mettons pas l'*e* final à tort et à travers. *Leûte* serait doublement fautif, et par sa terminaison féminine et par l'emploi de *i* en fonction de *y*.

3. Dans les terminaisons *-et*, *-é*, *-ais*, *-ez*, la voyelle se prononce à Frameries comme l'*e* des mots français *le*, *me*, *te*, *se*, *de*. On peut représenter ce trait intéressant de prononciation par *eu*, par *œ*, par un *e* pointé ou simplement par un *e* en caractère différent du reste du mot. Il suffira donc d'imprimer *muguet*, *maquet*, *assoume*, *cafe*, *astez*, *pied*, ou *muguet*, *maquet*, *assoume*, *cafe*, *astez*, *pied*. Le masculin restera ainsi aussi conforme que possible au féminin, et aussi aux graphies françaises dont on désire ne pas s'écartier.

4. Si *parti*, *banni* se prononcent *partè*, *banè*, il faut écrire *partè*, *banè*, sous peine de mal faire prononcer les mots.

5. On prononce à l'infinitif *fumé* devant consonne, *fumèy* dans les autres cas. Nous écrivons *fumer*, *fumèy*. À vrai dire, l'*r* de *fumer* nous a été arraché par un désir de rester le plus possible d'accord avec le français. Nous regrettons bien cette concession à l'analogie, parce qu'on ne prononce pas *fumer*

partout et que l'alternance des formes dialectales *fumé*, *fumè*, *fumèy* est plus logique. Mais, *fumer* ou *fumé*, la différence ne touche pas ici à la prononciation, et l'on peut tolérer les deux. Ce qu'on ne peut accorder, c'est qu'on adopte entre *fumé* et *fumèy* un moyen terme, une graphie *fumei* qui est mauvaise dans tous les cas, puisqu'elle se prononcera *fumè*. Les questions de phonétique ne se résolvent pas comme les questions de vente et d'achat, en « coupant la différence en deux ».

6. L'*é* aigu nasal est très fréquent en framerison. Ce son est absolument inconnu en français. L'auteur conclut.. . qu'il ne faut pas le figurer dans l'écriture ; que, si on le figurait, le plus patoisant des Framerisons ne pourrait plus lire couramment deux lignes. Ainsi, chose bizarre, quand les auteurs écriront *malén*, *dou vén*, *magazén*, *gobén*, les lecteurs dépayrés ne parviendront plus à lire ! Il faut absolument que les auteurs écrivent *malin* ou *malin* pour que les lecteurs prononcent *malén* ! Bref, nous nous buttons toujours au même procédé : écrire les choses en français, le lecteur les devinera et les prononcera en wallon. Nous affirmons, au contraire, que, au bout de cinq lignes, sans avertissement préalable, le lecteur comprendra la valeur et le bien-fondé des graphies en *én*.

La graphie *malén* n'est pas disgracieuse. Elle n'est pas irréprochable, puisqu'on peut l'interpréter mal et lire *malé-n*, mais c'est un défaut qui lui est commun avec les autres signes des voyelles nasales. Elle est certes plus exacte que *malin*, et elle est moins sujette à erreur, car *-in* n'existe pas non plus en français et, par conséquent, on sera tenté de le prononcer *i-n*. Une fois le principe admis que le signe composé *én* représente une voyelle nasale, la prononciation s'ensuit : *én* est la voyelle nasale de *é*. Mais, une fois le principe admis que le signe *in* est une voyelle nasale, la prononciation qui en résulte est simplement *in*, c'est-à-dire la voyelle nasale de *è* et non celle de *é*.

7. Suivant en cela une habitude du Hainaut qui est déplorable, l'auteur change les *in* en *ein* et en *ain*. Les écrivains

hennuyers s'imaginent rester plus fidèles à l'étymologie quand ils écrivent *boulaindje* à cause de l'*a* de boulanger, *teimpète* à cause de l'*e* de tempête, *deint* à cause de l'*e* de dent. C'est sans doute en cela qu'ils estiment que nous nous écartons de l'étymologie. Hélas, ils ne savent pas que les graphies *ain*, *ein* ont une histoire particulière et qu'il n'y a pas de rapport entre *ain* et *an*, entre *ein* et *in*. Si l'on écrit aujourd'hui *main*, *pain*, *plein* en français, c'est parce que l'on a prononcé jadis *mayn*, *payn*, *pleyn*: corrélativement M. D. est-il sûr que l'on a prononcé jadis en framboison *boulayndje*, *teympète*, *deynt*? Nous sommes certain du contraire et, par conséquent, ce qui respecte l'étymologie, c'est d'écrire *boulin&piy*, *timpète*, *dint*. On doit être intransigeant sur ce point. Cette habitude des *ain* et des *ein* est empruntée à quelques vieux auteurs sans connaissances grammaticales. Le plus grand service qu'un écrivain hennuyer pourrait rendre à sa région serait l'échenillage de ces *a* et de ces *e* parasites.

8. Il paraît que nous proscrivons d'une façon absolue les consonnes *parasites*, mais sans fournir aucune règle. Si l'auteur avait lu, dans l'*Essai d'orthographe wallonne* ou dans les *Règles*, les passages relatifs à cet objet, il saurait qu'il s'agit ici non des consonnes finales qu'exigent la déclinaison et la conjugaison, si on veut rester dans le cercle des langues romanes, mais de consonnes ridiculement introduites par les grammairiens du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle, au mépris des lois du langage, qu'ils ignoraient. J'ai cité jadis *vingt* et *doigt* comme étant les plus caractéristiques de ces bêtises. Le latin *viginti*, qui contient un *g* en effet, est devenu à peu près *viyinti*, *vinti*, *vint*; *digitum* est devenu à peu près *deyt'*, puis *doyt* (*de-it'*, *do-it'*). Les grammairiens français de la fin du moyen âge, en écrivant *vingt* et *doigt*, ont introduit un *g* qui était mort ou transformé en *y* depuis dix siècles et plus ! Et, pour comble, ils l'ont introduit à une mauvaise place, après *n* de *vingt*, c'est-à-dire après le *n* de *viginti* ! Ces Messieurs les grammairiens, heureuse inconséquence ! n'ont pas pensé à introduire ce même *g* dans *froid*,

de *frigidum*, dans *roide* de *rigidam*. Il est étonnant qu'ils n'écrivent pas *roig* à cause de *regem* et *loig* à cause de *legem*. Mais ils nous ont doté de *scier* à cause du *c* de *secare*, qui s'était aussi changé en *y* quelques siècles auparavant, et de *sçavoir* à cause de *scire*, bien que *savoir* vienne de *sapere* et non de *scire*. Partant nous devons nous féliciter de ce que les gallophiles ne nous ont pas encore réclamé *sçoyt* au lieu de *soyt* et *sçaveür* au au lieu de *saveür*.

Notre système à nous est de suivre l'analogie du français partout où c'est plausible, de ne pas la suivre dans ses verrues et ses polypes. Au moment où nous nous occupions d'agencer une réforme cohérente, la réforme de l'orthographe française était dans l'air. Nous espérions que les romanistes français réussiraient à balayer certaines consonnes ridiculement introduites : ils ont échoué contre la routine et l'incompréhension des académiciens. Ils ont échoué ; mais nous, qui sommes libres, pourquoi irions-nous jusqu'à imiter les verrues d'autrui ? Nous nous sommes permis d'écrire *vint* et *doit*, et, chose plus grave, nous avons supprimé l's que le français a introduite à la première personne du singulier dans toute la conjugaison, écrivant *đi vou* à cause de *volo*, *đi so* à cause de *sum*, *đi vin* (*venio*), *đi prind* (*prendo*), *đi voleù* (*volebam*), *đi esteù* (*stabam*).

9. La graphie *wa* n'a pas eu l'heure de plaire à M. D. Pourquoi ? Est-ce parce que la voyelle *a* précédée d'un *w* s'exprime mieux par *oi* ? Non, mais Frameries prononçant *wa* comme le français, on n'y sent pas la nécessité de changer *oi* français. Le raisonnement est excusable, mais ce n'est pas se soucier beaucoup de ce qui correspond à *oi* français dans les autres dialectes wallons. Ceux qui prononçaient *wè*, *wé*, prétendaient aussi conserver *oi* <sup>(1)</sup>. De sorte que, dans tout ce qui s'est écrit en wallon en dehors de notre orthographe, il n'y a pas moyen

(1) Un correspondant hennuyer nous écrivait un jour que, dans sa localité, « connaître » se disait *counoite*. Invité à préciser quel était le son qui se dissimulait sous cette graphie équivoque, il transcrivit *counwote* !

de savoir ce que l'auteur prononce quand il écrit *oi*! Il n'y a qu'un seul remède à cet abus de la graphie *oi*: c'est de faire écrire *wé*, *wè*, *wa*, *wâ*, *wo* suivant la prononciation locale.

10. L'abus des signes *w* et *k* donnerait, dit-on, aux dialectes wallons un aspect germanique. — C'est répéter ce que nous avons dit nous-même; nous sommes donc d'accord sur le principe. Mais où est l'abus? M. D. a-t-il jamais vu écrit du picard ancien? Sans doute. Il sait donc que les dialectes romans du Nord ne répugnaient pas à l'emploi de *w* et de *k*. Le texte picard d'*Aucassin et Nicolet* écrit *ki* à côté de *qui*, *kaitif* à côté de *caitif*, *manke* et non *manque*, *waucrer*, *waumoner*. Philippe Mouskès écrit *enkor*, *ki*, *arceveskes*, *rike* (riche), *clokète*, *triuwe* (trève), *lieuwe* (lieue), *waiter* (guetter), *wès* (us). Les exemples foisonnent dans les écrits namurois et liégeois. L'emploi de *w* et *k* se justifie donc par la tradition. Au reste, nous n'abusons pas de ces deux lettres, puisque, partout où le français emploie *c* et *qu*, nous en usons de même. Il n'y a qu'une exception à cette règle de bonne analogie: c'est lorsque le *c* dur se trouverait en wallon devant *e*, *i*. Si commencer se dit *comincher* en Hainaut, *cuminci* en verviétois, il est *kiminci* à Liège et nous ne pouvons pas écrire *ciminci*, ni *quiminci*, ni *cuiminci*. Nos graphies nous sont dictées par des circonstances plus fortes que nous, tandis que nos contradicteurs s'imaginent toujours que nous les choisissons par caprice, pour taquiner les habitudes reçues et barbariser les textes. En conséquence, il faut employer le *k* ailleurs encore que dans les mots d'origine étrangère, dans *vake*, *kéryt* (charrier), *kérkt* (charger), *keûde* (coudre), *kéyère* (chaise), *keuy* (chu), qui ne présentent *qu* ni en français ni en latin. Pour le *w*, nous n'approuvons pas plus *scouatei* que *ouallon*: c'est *swatèy*, *walon*, *wé*, *waðûre* (<sup>2</sup>) qui s'imposent.

11. M. D. loue notre emploi de la demi-consonne *y*. Cependant il ne se fait pas une idée tout-à-fait adéquate de son emploi (<sup>1</sup>).

(<sup>1</sup>) M. D. écrit par inadvertance *wadgure* avec un *g*.

(<sup>2</sup>) Jamais notre *y* n'équivaut à *ii*.

Sans quoi il écrirait *leuy*, *fumèy*, *aiwéye* (aiguille), *ab'yie*(habillée). Il ne proposerait pas de conserver *ill* pour *y*, juste au moment où en France le signe de *l* mouillé vient de perdre le son de *l* mouillé Le signe *y* est si commode, si simple que les Français devraient l'adopter ; le signe *ill* est si incommode, si compliqué, si équivoque enfin que les Français devraient le rejeter. Ce *ill*, disons-nous, « a toujours été une cause d'embarras ; il ne correspond plus à la réalité ». M. D. nous fait l'honneur de nous citer, puis il conclut à la conservation de *ill*. Nos arguments ont donc glissé sur lui.

Les Borains n'ont aucune raison d'adopter *ly*, dit-il, puisque, dans aucun de leurs mots, il n'existe d'*ill* mouillé « proprement dit ». M. D. a l'air de comprendre que nous lui conseillons d'écrire *papilyon* quand il prononce *papiyon*. Eh bien ! pas du tout. Si vous prononcez *milyon*, écrivez *milyon* ; si vous prononcez *papiyon*, écrivez *papiyon*. Ce que l'on déconseille, c'est d'écrire *papillon*, parce que personne ne sait si vous prononcez cela comme les Français d'aujourd'hui, ou comme les Français d'hier ; parce que les provinces n'ont pas encore adopté la mode parisienne et que *ill*, en conséquence, est équivoque. Vous aurez beau me citer le *gl* italien et le *ll* espagnol ; cet argument ne me touche guère, puisque vous ne proposez pas d'écrire *papiglon*. Ce qui est plus grave, vous citez la « tradition » boraine ; c'est la prononciation boraine qui a « prévalu » ; c'est une « abdication » de supprimer le signe *ill* « puisqu'aujourd'hui tous les peuples latins le prononcent comme les Wallons l'ont toujours prononcé ». M. D. voudra bien nous accorder que *gl* et *ll* ne sont pourtant pas *ill*, en sorte que le français seul se sert de *ill*, et non tous les peuples latins. Le patriotisme fait faire à l'auteur une confusion entre les signes et les sons. Si d'autre part le borain prononce *y* aujourd'hui un groupe qui a été *c'l* ou *g'l*, puis *yl*, pour devenir *ly* (*l* mouillé), il a subi la même évolution que les autres peuples ; il n'a imposé sa prononciation à personne ; et, quant à la façon de figurer cette prononciation, si l'italien en est resté au stade *gl* et le français à *il*, *ill* qui représente la pronon-

ciation *yl* d'il y a dix ou douze siècles, ce n'est pas une raison pour adopter ce *gl* ou cet *ill*; au contraire. Ce serait affubler un jeune homme d'une défroque de vieillard. Ce serait abdiquer sa jeunesse et le droit de renouveler le vieux costume graphique des mots. De quel côté serait l'abdication?

12. De même, c'est parce que le français a tort d'écrire *nous portions* et *des portions* que je désire supprimer cette équivoque en wallon. Puisque l'espagnol et l'italien touchent M. D., qu'il regarde comment le *-tion* français s'écrit dans ces deux langues (it. *venerazione*, *propagazione*, *ambizione*; esp. *narracion*, *corrupcion*, *emocion*), il sera moins fasciné par la graphie française; il ne craindra ni *constitucion*, ni *porcion*, ni *accion* ou *acion*.

13. Pour *liyon*, M. D., emboîte l'argument contraire. Tantôt il voulait conserver *-ill-* et *-tion* parce que la prononciation boraine est conforme au français. Ici il prétend conserver la graphie française, bien que la prononciation soit différente. C'est parce que, en fait, M. D. se guide d'après des répugnances et des sentiments. Son siège est fait, son parti pris avant qu'il n'argumente. Répétons donc pour le cas de *lion* ce que nous avons déjà dit: si vous l'écrivez comme en français, je le prononcerai comme en français, en une syllabe, soit *lyon*. Si vous l'écrivez *liyon*, vous m'apprendrez qu'il y a une syllabe *li* et une syllabe *on*, liées par un *y* qui se prononce plus ou moins suivant les régions et suivant les individus. Vous êtes libre d'écrire comme vous voulez et de me tromper par vos graphies, mais je veux avoir le droit de prononcer ce que je vois écrit.

Les exemples fournis par M. D. ne prouvent donc pas que nous ayons préconisé des règles incompatibles avec le génie de son dialecte. Aucun d'eux ne démontre que les créateurs de l'orthographe wallonne n'ont pas une connaissance suffisante des dialectes hennuyers. Pour adapter une graphie à un son, il n'est pas nécessaire de savoir tous les mots d'un dialecte. Celui qui sait moins de mots et plus de phonétique est beaucoup mieux préparé pour déterminer l'orthographe d'un dialecte que celui qui sait plus de mots et moins de phonétique.

Au fond, n'y a-t-il pas quelque malentendu entre M. D. et nous ? Pour M. D. notre orthographe se confond avec l'orthographe phonétique. De là certaines erreurs de son *Vocabulaire*. Certes nous tendons au phonétisme, mais avec bien des atténuations. Ainsi nous écrivons, tout aussi bien que M. D., *clicotia*, *blaria*, *èsconvion* au lieu de *-ya*, *-yon*. Nous conservons les lettres finales muettes qui attestent l'étymologie du mot ; au lieu des graphies *blouk*, *bideu*, *catwar*, *crabo*, *gado*, *coran*, qu'il nous attribue, nous écrivons *blouke* (fr. boucle), *bidet*, *catwâre*, *cras-bos*, *gadot*, *corô* ou *corôe* (fr. courroie), (¹). En revanche nous repoussons *pusse* pour *pus'* (puits), *colibète* pour *quolibet'*. Nous conservons la douce finale dans *dalâge*, *pwalâge*, *iêve* (lièvre), *cachîve*, *gâde*, *m'atind-je*, *mâgue*, (maigre), parce qu'elle est étymologique et qu'elle se prononce douce dans certains cas, par exemple devant une voyelle initiale. Nous écrivons, tout comme M. D., *quine*, *dèsconcanèy*, et non *kine*, *dèskonkanèy* ; mais aussi *broke* (fr. broche), et non *broque*. Nous notons soigneusement la voyelle longue et fermée dans *skeûte* (secouer), *cémintière* (cimetière), etc.

Voici d'autres mots où l'orthographe de l'éditeur et la nôtre, bien enseignée cette fois, sont en présence. Nous ne craignons pas d'en offrir la comparaison à tout lecteur non prévenu.

Orth. DUFRANE

aroïie  
arrousette, barrette  
artoile  
assayie  
bauffe (petite cave)  
bauillie  
bèrdouille  
billettes

Orth. de la Soc. Wall.

aroyî  
arousète, barète  
artwal (fr. orteil)  
assayî  
bôfe  
bôyi  
bèrdouye  
biyêtes

(¹) Le liégeois prononce et écrit *corôye*, *hâye* ; le framerison prononce et peut écrire *corô*, *â*, mais il peut aussi conserver l'*e* muet du français courroie, haie.

Orth. DUFRANE

bi'n-aise  
brain  
busie  
causse  
cerque  
couaille  
coueillie  
dougt (doigt)  
dueil, sueil  
eindamei  
fourbillie  
gaillie  
habeille  
mouiat  
pouail  
saillette  
waillin

Orth. de la Soc. Wall.

binaise  
brin (fr. bren, embrener)  
busyî (= bus'yî)  
caus' (chaux)  
cèrke ( cercle)  
cwaye (caille)  
cwèyi (cueillir)  
doût  
dwèy (deuil), swèy  
indamèy (intaminare)  
fourbiyî  
gayî  
abèye  
mouya (liég. mouwê)  
pway (poil)  
sayète  
wayén

Notre orthographe n'a certes pas la prétention d'être impeccable, puisqu'elle n'est pas exclusivement phonétique et qu'elle comporte une certaine somme de transactions. Encore convient-il de ne pas lui attribuer par erreur des vices qu'elle a pris soin d'éviter. Le système que nous préconisons est le fruit d'une étude approfondie ; une pratique de plusieurs années en a fait ressortir les avantages. Nous reconnaissons toutefois qu'il est susceptible de s'améliorer et de se compléter. C'est ainsi que M. D. nous révèle l'existence à Frameries d'un œ fermé nasal qu'il transcrit par *ün* : *pün* (pomme), *inrún* (discorde), *d'rúnbèy* (dérober). Cette graphie est parfaitement acceptable.

Nous serions heureux si les explications qui précèdent pouvaient dissiper chez M. D. ses dernières préventions contre l'orthographe dite « liégeoise » et lui faire voir que nous sommes bien près de nous entendre.

Jules FELLER

## Notes d'Étymologie et de Sémantique

### 26. w. **fé lès qwanses** (= faire semblant)

I. « Faire semblant » se traduit de diverses façons dans nos provinces wallonnes. À côté de *fé l' ci qui*, où l'on retrouve le français populaire *faire celui qui*, on emploie la locution plus franchement wallonne : *fé l' ci d'esse malade* (Herstal).

À Tourcoing on dira : *faire lès sines de* (*Brouette*, n° 1312) et dans l'Ouest wallon : *fé l'iskile di voleûr* (*Coq d'Awous* II, 18) ou *fé l' chènance di n' né crwère* (*ibid.*, 17 mars 1907). D'autres Hennoyers diront : *fére la samblance dé* (*Sigart*) à côté de la graphie erronée : *fére l'assamblance dé rié* (*Ropieur*, 23 nov. 1907).

Les Liégeois qui ne sont pas en garde contre l'analogie française, traduisent maintenant par *fé sonlant* ou même *fé simblant di* (par exemple SIMON RADOUX : *Li tchûse dé coûr*, p. 49). Mais la vraie expression patois est *fé lès qwanses* (GRANDGAGNAGE I, 25, 144; Wallonie prussienne) ou *l'èqwanse* (GGGG. I, 25; B 2, 330; SCIUS) ou *l'aqwanse di* (GGGG. I, 25; REMACLE<sup>2</sup> p. 62, LOBET, Marche-en-Famenne, Cherain, etc.); en gaumais, à côté de *fâre méscent*, on dit *fâre la crance* (Virton; B 45, 146 et *Revue des Patois gallo-romans* II, 287, 15) ou *la courance* (Tintigny) ou *la crwayance* (Chiny), qu'on orthographie aussi *lacrance*, *acourance*, *acrwayance*.

À première vue, la forme de Chiny paraît révéler la véritable étymologie : faire ou provoquer la croyance ou faire accroire que. Mais la forme liégeoise correspondante serait *crèyince* (cf. *èsse di douce crèyince* = être crédule), où nous ne retrouvons ni le *w* ni surtout le *a* tonique de *qwanse*, *èqwanse*, *aqwanse*. Loin que les formes gaumaises fussent étymologiques, il faudrait plutôt y voir des altérations dues à l'influence de *acware*, voisin par la forme et le sens de *aqwanse* ou *l']a qwanse* (!).

(<sup>1</sup>) HORNING considère le *r* comme épenthétique dans *cranse* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, XVIII, p. 227).

II. Faut-il lire *qwanse* ou *èqwanse*, *aqwanse*? L'*a-*, *é-* est-il voyelle initiale du mot ou bien la voyelle, le son final de l'article singulier ou pluriel *la*, *Iès* (= *l'è-*), qui en aurait été détaché et joint au substantif par un phénomène d'agglutination identique à celui que présentent *ine avierge*, *ine amôde*? (¹).

C'est la seconde hypothèse qu'il faut retenir. En effet, on signale à Spa le dérivé *qwansener*, dans la Wallonie prussienne *qwâseler*, à Vielsalm *qwanseli* (d'où le substantif *qwanseleûr*, fainéant), à Stavelot et Cherain *qwansi*, à Sprimont et Coo *qwinsi*, avec le sens de « hésiter ; faire semblant ».

D'autre part, on lit dans une pièce du dix-septième siècle (²) :

Ille de gaudieux galants	Ille a dès gawdieûs galants
Quilly mostret d' l'affection	Qui lî mostrêt d' l'afêcsyon :
Ginne seez s'cest <i>a quânze</i> ou to [d'bon	Dji n' sé s' c'est-a qwanse ou tot [d' bon ;
Men seyuzu to d'bon (ou <i>a quânze</i>	Mins seûye-çu tot d'bon ou a qwanse,
Todi) l' zatelle ass bien sceance	Todis l's a-t-èle a s' binsèyance.

On trouve bien, dans un texte moderne (³), une autre forme de la locution et de sens analogue :

Ine canôye qu'est mässite, èst co 'ne parèye èplâsse :  
Pol fin dèl prumî leune vos avez dèdja hâsse  
Dè taper hatche èt matche *a l'èqwance* (⁴) d'ine raison,  
Èt d' cori hâr ou hote po v' fè qwite di s'âbion.

(¹) Une agglutination du même genre apparaît dans le patois de Marche : *N'oyez d'akeûre di vosse manège* (O. VERDIN, *On riv'nant*, n° 31). Le phénomène contraire, ablation de la voyelle ou consonne initiale, se produit dans le liég. *riësse* (arête), gaum. *chine* (échine), liég. *ink* (zinc), mont. *ardines*, *acoche* (sardines, sacoche), *égumes*, *itanies*, *arines* (légumes, litanies, narines).

(²) Parue dans le *Bull. de la Soc. liég. de Litt. wall.*, 2, II, 3.

(³) *Inne copenne so l' mariège*, par M. THIRY, 1858 (*Bull. de la Soc. liég. de Litt. wall.*, 2, 330).

(⁴) Le sens paraît bien être : à l'apparence d'une *raison*, d'une dispute, au moindre prétexte, d'où : dans le cas de.

Nous avons bien relevé aussi, dans un texte manuscrit original de Dison (Verviers) : *s'awémi tot bé doúcemint sins fé nole èqwanse du rin* (<sup>1</sup>). Mais la locution *a qwanse* (qui peut avoir déterminé *l'aqwans*) montre à l'évidence que *èqwanse* est résulté d'une mauvaise lecture du pluriel *lès qwanses*, où l'on aura vu un singulier *l'èqwanse*. Sinon, on aurait au pluriel *lès èqwanses* ou *lès aqwanses*, qui ne se trouvent jamais, alors qu'on rencontre, à Mons par exemple, *faire la chènance* ou *lès chènances* et, à Patu-rages, *fé lès chènes* (<sup>2</sup>).

Par là se trouve écartée l'étymologie \*aequantia, qui donnerait à la locution le sens primitif de « faire l'équivalent de » et à laquelle Joseph Delbœuf, commentant *Li maie neür d'a Colas*, avait déjà songé en proposant *aequus* (<sup>3</sup>).

Une autre raison encore qui requiert *lès qwances*, c'est que les mots qui désignent les jeux de la physionomie, se trouvent souvent au pluriel (<sup>4</sup>) : à côté du hennuyer *lès chènances* déjà cité, comparez l'ital. *mostrar bell'i sembianti, faire le vista ou viste di, far bocchi* (faire la grimace), etc.

(<sup>1</sup>) Ainsi s'exprimait déjà Saint-Simon, 50, 118 : « Mon grand-père ne fit aucun semblant de rien » (apud Littré).

(<sup>2</sup>) Voyez HENRY RAVELINE, *Pou dire à l'Eschrienne*, p. 20. — Même confusion s'est produite chez les auteurs qui changent *lès pinses* en *l'èpinse* :

Tot quî qui s' risquèye  
A l'èpinse qu'i sérè tchanceletûs.

(Jos. PASSEUX : *Si nos avis lès cint mèyes*, dans LIGE QUI RÈYE, 15 février 1907). — Voyez aussi SIMON RADOUX, *Li tchûse dè coûr*, p. 48.

De même, à Malmedy, le feu de joie que les enfants allument la veille de la St-Martin se dit *l'èveuie* (*Almanach dol Saméne* 1908) :

Nos èsprindrancs quand qu'i f'rè spès  
Et nostre èveuye sérè l' pus bèle (Wallonia VIII, 5, 10).

Or le sens paraît bien être *veille, réveillon*, donc *lès veûyes*, d'où *l'èveuye, one èveuye*.

(<sup>3</sup>) P. 83, n. 6, et p. 147, n. 6 : *il séve lès quance* (ou *l'èquance*) *dè scrîre*. D'ailleurs *aequalis* a donné *èwal*, d'où *èwaler*, à Malmedy *awaler*, égaliser.

(<sup>4</sup>) Voyez MEYER-LUBKE, *Grammaire des langues romanes*, t. III, § 32.

III. Nous sommes ainsi ramenés à la forme préférée par Grandgagnage (I, 25, 144), qui rejette *awance* et *èqwance* comme des corruptions de *qwanse*. Il signale d'ailleurs dans le dialecte de la Bourgogne *faire lés quanses*, *faire quanse* (<sup>2</sup>). Albin Body ajoute le champenois *faire lé quance*, et Lucien Adam, dans son vocabulaire des *Patois lorrains*, donne aussi *quance* = semblant, dissimulation (<sup>3</sup>).

Quant à l'étymologie, Grandgagnage n'hésite pas à la trouver dans l'adverbe hollandais *kwanswys*, dialecte d'Aix *quanzies* = par semblant, sous semblant, de *wys* = manière et *kwantzelen*, *quankele* = troquer, changer. L'adverbe signifierait donc « par manière de change, c'est-à-dire pour donner le change ».

L'adverbe invoqué par Grandgagnage est signalé par de nombreux lexicographes (<sup>4</sup>), sous des formes peu diverses, et avec le sens uniforme de « comme si » ; il apparaît même comme substantif en néerlandais et en westflamand : *hij heeft het kwansuis (konsuis) gedaan*.

Le néerlandais et les dialectes flamands nous présentent aussi un verbe dérivé *kwansen*, qui se dit de l'agitation de l'eau, de son mouvement de va et vient, où l'on a pu voir une image de l'agitation morale, des incertitudes de l'esprit, et il ne serait pas impossible que notre *qwanseler* wallon, qui signifie plutôt « hésiter » que « faire semblant », vînt directement de là.

Notons cependant que Franck signale *quantelein*, *quentelein* en

(<sup>2</sup>) *Les Noëls Bourguignons de Bernard de La Monnoye*, édit. FERTIAULT, p. 4 :

Ai fi *quance* d'aivoi du respai po to nom  
(Il fit semblant d'avoir du respect pour ton nom)

Voyez le glossaire p. 354, où La Monnoye donne aussi *faire lé quance* et identifie le mot avec le franç. cadence !

(<sup>3</sup>) ANT. DEFAY, dans son *Vocabulaire langrois*, 1822, p. 73, le donne aussi comme « un vieux mot bourguignon ».

(<sup>4</sup>) Callewaert, Van Dale, Franck, De Bo et Samyn, l'*Idioticon Hamburgense*, etc.

moyen et nouveau bas-allemand avec la signification de « faire en apparence ».

Grandgagnage n'aurait donc pas eu besoin de torturer la forme et le sens de l'adverbe hollandais, ou d'Aix, *kwanswys*, s'il avait connu le flamand *kwan(t)s*, s. m. et f., apparence, et surtout la locution tirlemontoise *de kwans maken*, faire semblant de<sup>(1)</sup>.

Mais ici se dresse la question de priorité : quel est l'emprunteur, du wallon ou du flamand ?

Schuermans tient pour une origine germanique de *kwants*, mais sans tenir compte de la forme romane que nous allons rencontrer.

L'*Idioticon Hamburgense* s'amuse à des fantaisies étymologiques, mais il a pourtant le mérite de suggérer aussi le lat. *quantus* et *quasi*. De Bo et Samyn<sup>(2)</sup> voient dans *konsuis* et autres formes analogues accentuées sur la seconde syllabe une dégénération du lat. *quasi* (*quamsi*), franç. *comme si*. Plus scientifiquement, Franck<sup>(3)</sup> y voit un anc.-franç. *quansis* à côté de *quainses*, etc.

C'est dans ce *quainses* qu'il faut chercher notre *qwanse* dialectal, et pour deux raisons : la première est qu'il est difficile d'aller chercher en bas-allemand la source d'un mot qui est aussi lorrain, bourguignon, blaisois et champenois ; ensuite il est très ancien dans la langue.

Le mot a été signalé sous les formes *quanses*, *qanses*, *quainses*, *queinsi* (Godefroy), *queinses*, *quenses* *que*, dans la traduction des *Quatre Livres des Rois*, dans *Partenopeus de Blois* et dans *Cligès*<sup>(4)</sup>.

Le sens adverbial subsiste encore dans les deux premiers de ces textes : « E mar vus frad aveir espérance en vostre Deu.

(1) L. W. SCHUERMANS, *Algemeen Vlaamsch Idioticon*.

(2) *Westvlaamsch Idioticon*.

(3) *Etymologisch Woordenboek der Nederlandsche Taa'*.

(4) Voyez l'édition de WENDELIN FÆRSTER, note au vers 4553 ; HORNING, dans *Zeitschrift für romanische Philologie* XVIII, p. 227 ; KÖRTING, *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch*, v° *quansi*.

*Quenses que il déliurt la cited... » traduisant « Neque fiduciam vobis tribuat super Dominum, dicens... ».*

Tos vestus s'est coucies el lit,

*Quanses* (var. *quainses*, *queinsi*) por haste del delit... (¹).

L'emploi et la signification de substantif apparaissent davantage dans l'exemple de *Cligès* :

Meis einsi le loa oiant lui,

Quant il an parole a autrui,

Et s'i feit quainses (var. *quanses*, *qanses*) que il n'ot

De quanqu'antr'aus deus dient mot.

C'est donc bien le *faire quance* bourguignon, par exemple, sans article, comme encore en français *dire vérité* et *perdre temps* (Molière), *faire mine* ou *semblant de*; puis, de même que l'article s'introduit en français : *faire le semblant* (Tristan, J.-J. Rousseau, Saint-Simon, apud Littré), *avoir l'air de*, il s'intercale aussi en wallon devant l'adverbe considéré comme un substantif.

IV. Pour le sens, ce *quanses* est évidemment l'équivalent du latin *quasi*, comme si, qui en italien (²) s'emploie encore avec *che*, lat. *quam*; pour la forme, il postule plutôt *quamsi*. Les deux formes avaient sans doute une tendance à s'inverser, car Bücheler (cité par Föster, *l. c.*) signale *quasi* après comparatif pour *quamsi* dans le latin primitif, et Georges (cité par Horning, *l. c.*) mentionne une fois *quamsi* à la place de *quasi* (³).

A. DOUTREPONT

(¹) BARTSCH, qui donne ce texte dans sa chrestomathie : *La langue et la littérature française depuis le IX<sup>e</sup> jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle*, 1887, col. 249, traduit *quanse* par « essoufflé », méprise que GASTON PARIS relève dans *Romania* XVIII, p. 152 : l'auteur a pensé à l'esp. *cansado* et compris *quansés* comme un participe.

(²) Voyez MEYER-LUBKE, t. III, § 565.

(³) À cause de à + N = ain et de la différence d'accentuation (cf. pourtant *queinsi*), on ne pourrait pas songer à un *quantum sic* (= autant que si) analogue à l'espagnol *qual si*. Remarquez toutefois que *quasi* a été remplacé par *quomodo* (si) = comme (si) et que, d'autre part, l'anc.-franç. a *quant que*, *quanque*.

# ARCHIVES DIALECTALES

## 15. Ô djôr d'awout âs tchâmps

[Dialecte de Gueuzaine-Weismes (Prusse rhénane)]

C'esteût l' vêt'-sèt' d'awout. Déjà vers sih eûres à matén, tot  
l' môde ènn' alève p' aler abate a l'avône. Ca, s'i-nn-aveût co  
minme ô pô dol broheûre èt qu'o n' vêyâhe né co l' solé podri lès  
spêssès-ènoûles, ô vêyéve ðja bô qu'i-alève fêre one tchaude ðjörnée.  
5 Por mi, ðj'estë aféti d' dwèrmi dësqu'a ût' eûres, mais ci ðjôr la  
ô m' vêv honker déja bê twèt tot m' priyânt d'aler ô pôk éder âs  
tchâmps, qu'os-esteût si k'tchessé èt qu'o voreût bén aveûr fêt  
l'awout pol fiesse dâ Wême. Dj'esteu bê còtint d'ovrer quelques ðjôrs  
po m' dâreûndi ô pô, èt ðjæ m' lèva tot-drët po m'aler mete en oûve.  
10 Djæ m'abiya so l'ovradje èt, qwând qu' ðj'ou bê d'ðjuné, ðj'ala qwéri  
one fâs quæ m' frère avât apôli por mi — ca, po dire lë veûr,

---

## Une journée d'août aux champs

C'était le 27 d'août. Déjà vers 6 heures au matin, tout le monde [s'] en allait pour aller abattre à l'avoine. Car, s'il y avait encore même un peu de la brume et qu'on ne vit pas encore le soleil derrière les épaisse nuées, on voyait [déjà] bien qu'il allait faire une chaude journée. Pour moi, j'étais habitué de dormir jusqu'à 8 heures, mais ce jour-là on me vint hucher déjà bien tôt tout [en] me priant d'aller un peu aider aux champs, qu'on était si pourchassé et qu'on voudrait bien avoir fait l'août pour la fête de Weismes. J'étais bien content d'ouvrir quelques jours pour me déraïdir un peu et je me levai *tout-droit* (immédiatement) pour m'aller mettre *en* œuvre. Je m'habillai *sur* l'ouvrage et, quand que j'eus bien déjeuné, j'allai quérir une faux que mon frère avait apprêtée pour moi, — car, pour dire le vrai,

15 *dgæ li-aveù dit quæ, sæ dgæ l's édèvè, dgæ n' ræliv'reù néñ, qu'i falève quæ c' fouhe mi qui-abatahe. Djæ fou qui lès bat'mints, qwèra one plèce p'esse a my-ésie, tchessa l'ecome è tère ét m' mèta à bate mæ fâs ; dgæ l' bata bé tène po n' néñ aveûr afé dæ l' ræbate èc' one fte a nône. Èt qwând qu' dg'ou fêt, dgæ ramassa mès ustèyes, tapa mès bat'mints ét m' fâs so mès spales ét ènn' ala vès Mivête-Fötinne, wice quæ mès frères èstîn' dègja dëspô one dæmèye-eûre.*

20 *Qwând quæ dg' vêv sol plèce, cæ sout m' præmi dès sognes dæ louker s' l'avône n'esteût néñ atindue dol grèle, ét dgæ m' louka bé lajje dæ l' vèy arindjée come qu'i-estât. I-esteût bé r'sémée deûs fies. N'avis toudi pinsé qu'i n'aveût wére grélè vès cès costés la, mais come cès bokèts la èstîn' tot-plein pus mawes quæ l's autes, i-enn' 25 aveût toumé bécôp pus' a l'advènânt qu' wice quæ l'avône èsteût co vête. Mais ô n'aveût né co a s' plainde : l'avône èsteût co foû bèle ét si rimplie d' trimblines qu'o l'ouhe quâsi soy al fâs d'fou're.*

---

je lui avais dit que, si je les aidais, je ne relèverais pas, qu'il fallait que ce fût moi qui abattît. Je fus querir les battements, cherchai une place pour être à mon aise, chassai l'enclume en terre et me mis *au* battre ma faux ; je la battis bien tenué (fine) pour ne pas avoir affaire (besoin) de la rebattre encore une fois à *none* (midi). Et quand *que* j'eus fait, je ramassai mes outils, jetai mes battements et ma faux sur mes épaules et [m'] en allai vers Morte-Fontaine, où *est-ce que* mes frères étaient déjà depuis une demi-heure.

Quand *que* je vins sur la place, ce fut mon premier *des* soins de regarder si l'avoine n'était pas atteinte de la grêle, et *je me regardai bien large* (je fus bien stupéfait) de la voir arrangée comme qu'elle était. Elle était bien resemée deux fois. Nous avions toujours pensé qu'il n'avait guère grêlé vers ces côtés-là, mais comme ces morceaux-là était *tout-plein* (beaucoup) plus mûrs que les autres, il en avait tombé beaucoup plus à *l'avenant* (en proportion) qu'à l'endroit] où *est-ce que* l'avoine était encore verte. Mais on n'avait pas encore à se plaindre : l'avoine était encore *hors* (très) belle et si remplie de trèfles qu'on l'eût quasi *sciée* (fauchée) à la faux de foin.

- Mès frères s'avin' dèja bé d'findu èt i-avin' dèja fêt one hiède  
30 dæ bates tot loyant minme a fêt. Inte ci temps la, mæ soûr vêv èssu  
ét n' calcunts d'abate dobe, po nos d'hôbrer ô pô. M' pus vi dès  
frères èt mi, n'abatis èt n'avis tchaque deûs r'lèveûrs, qui loyin' a  
fêt. I m' falève bël'mint sav'ter, mi, po sûre mæ frère, mi qui  
n'esteût pus so l'ovrage; èt ðjæ k'minça bé vite a-z-aveûr dès  
35 blôdes wice quæ ðjæ t'néve læ fâs-magn, mais ðjæ n' lès acôtêve  
nén èt ðj' makéve dævins, come quæ c'ouhe sëtu m' mësti. Seûl'mint  
ðjæ tchesséve dæ temps-in temps m' fâs è tère èt i m' falève  
ræsème. Adô lès r'lèveûrs mæ k'tchëssin', èt i m' falève dæhôbrer  
po lès n'ner d' l'ovrage èt po rac'sûre lès autes.
- 40 Vès noûv eûres èt d'mée ô fit lès dih eûres dæzos quæques hauts  
sapéns, qui plantèt dèja bé dès ans so l' bwérd dæ nosse tchamp.  
One tasse dæ cafè avou one bone nokète dæ souke èt deûs treûs  
tâtes tchérâgées d' froumadje do payis, vâs n' creûrtz né l' bë  
qu' coula n' nos fit. Qwand qu' ðj'ou rafermi m' fâs, qui hosséve

---

Mes frères s'avaient déjà bien défendu et ils avaient déjà fait une *herde* (quantité) de *battes* (andains) tout [en] liant à *fait* (à mesure). Entre ce temps-là, ma sœur vint aussi et nous *calcu/âmes* (convînmes) d'abattre double pour nous *décombrer* (dépêcher) un peu. Mon plus vieux des frères (l'ainé de mes frères) et moi, nous abattions et nous avions *chaque* (chacun) deux *releveurs* qui liaient à *fait*. Il me fallait bellement *saveter* (dépêcher), moi, pour suivre mon frère, moi qui n'était (étais) plus *sur* l'ouvrage; et je commençai bien vite à avoir des ampoules où *est-ce que* je tenais le manche-de-faux, mais je ne les *acomptais* pas, et je tapais dedans comme *que* [si] c'eût été mon métier. Seulement je chassais de temps en temps ma faux en terre et il me fallait *raffiler*. Adonc les *releveurs* me pourchassaient, et il me fallait *décombrer* (dépêcher) pour leur donner de l'ouvrage et pour rattraper les autres.

Vers 9 1/2 h. on fit *les dix heures* (le second déjeuner) *desous* quelques hauts sapins qui *plantent* (sont debout) [depuis] déjà bien des ans sur le bord de notre champ. Une tasse de café avec un bon morceau de sucre et deux trois tartines chargées de fromage du pays, vous ne croiriez pas le bien que cela *ne* nous fit. Quand *que* j'eus raffermi ma faux qui hochait

45    ô pôk o fâs-magn, nâs nos r'mèts a l'ovradje èt n' tchessis o bokèt  
come sâ n' l'ouhîs è martchî.

A nône, ô nos apwêrta l'amagner arindjé èn ô grand plat, èt  
coula nos saw'râ si bén quâ nâs n' lèyts né ploukète. Adô n' firis  
one pitite prândjire, po rataquer qwând quâ m' frère areût batu  
50    s' fâs, qui n' tayève pus dès trop bén. Mais c' fuit bê magré nos-  
autes quâ: n' nos r'lèvis quand qu'i-out fêt; i f'zéve pôr si bô sâ  
r'pwèser o l'ôbe ! Mais i falève bén, sâ n' volts aveûr nosse bokèt  
d'avône ëjus d'vânt l' nât.

Et n' nos r'mèts atôr vès one eûre; i f'zéve one tcholeûr abômi-  
55    nâbe : lâz solè broûlève ôk ol hanète èt c'esteût tot qu'o l' polève  
supwérter; ô swêve a grêsses gotes, mais i falève roter. Ô n'aveût  
pus l' temps dâ s' r'zpwèser, ni minme dâ ëjâser èssone. Nâs n' firts  
pus qu'one pause dâ quelques minutes a qwêtre eûres po magnier one  
pitite bokée èt beûre ô gordjô d' café. Lâz solè d'hindève déjâ bê-  
60    z-ét-râd, èt nâs n' còtis pus qu' n'arîs fêt. Mais, come qu'i-aveût

---

un peu dans le manche-de-faux, nous nous remîmes à l'ouvrage et nous chassâmes (poussâmes en avant) dans le morceau comme si nous l'eussions *en marché* (à forfait).

À *none* (midi), on nous apporta l'*à-manger* (le dîner) arrangé en un grand plat, et cela nous *savoura* (ragoûta) si bien que nous ne laissâmes pas miette. Adonc nous fimes une petite mérienne, pour *rattaquer* (recommencer) quand *que* mon frère aurait battu sa faux, qui ne taillait plus *des trop* bien. Mais ce fut bien malgré nous *autres* que nous nous relevâmes quand *qu'il* eut fait; il faisait vraiment si bon se reposer *en* l'ombre ! Mais il fallait bien, si nous voulions avoir notre morceau d'avoine *bas* (fini) devant la nuit.

Et nous nous remîmes *a-tour* (nous nous y remîmes) vers une heure; il faisait une chaleur abominable: le soleil brûlait *quelqu'un* (vous brûlait) *en* la nuque, et c'était *tout qu'on* le pouvait supporter (c'était à peine si...); on suait à grosses gouttes, mais il fallait *router* (marcher). On n'avait plus le temps de se reposer, ni même de jaser ensemble. Nous ne fimes plus qu'une pause de quelques minutes à 4 heures pour manger une petite bouchée et boire un *gorgeon* de café. Le soleil descendait déjà *bien-et-raide* (rapidement), et nous ne comptions plus que nous aurions *fait* (fini). Mais, comme *qu'il* y avait

totes lès aparânces d'z fê co bô l'èd'main, n'ës propôsis d'z n' né  
lèver ci ðjor la èt d' còtinuwer a-z-abate. Èt, à sole moussant,  
n'avîs nosse bokèt ðjus

Mais n'ës n' nos còtintis néen avou coula.

65 N'ës nos mètis à lèver, qwând minme qu'i f'zéve dèðja bé-z-ét-  
spès. Mæ frère èt mi, n'ës f'zïs lès sôdârs ; deùs p'tits frères nos  
n'nin' lès ðjâbes èt lès autes loyin' a fêt. A noûv eûres l'avône  
èsteût tote drëssée.

70 N'ës ramassîs nos sèt-z-afères èt n'è ralîs bê n'ëhis, mais bê  
éjoyeùs qwând minme, ca n'avîs ô bê ouvraðje foû dès pïds. Mæ  
mère sô louka bê lâðje d'oy qu'z n'avîs avou fêt èt, po nos rèsco-  
pinser, n'ourîs tchaque one bone nokète d'z souke è nosse café.

Joseph MARICHAL,

Professeur au Collège de Godesberg-sur-Rhin.

---

toutes les apparences de faire encore bon *l'en-demain*, nous proposâmes  
de ne pas *lever* (dresser les gerbes) ce jour-là et de continuer à abattre.  
Et, au soleil *mussant* (se cachant), nous avions notre morceau *bas* (fini).

Mais nous ne nous contentâmes pas avec (de) cela.

Nous nous mîmes *au lever*, quand même qu'il faisait déjà *bien-et-épais*  
(assez obscur). Mon frère et moi, nous faisions les *soudards* (dizeaux) ;  
deux petits frères nous donnaient les gerbes et les autres liaient à *fait*  
(mesure). À 9 heures l'avoine était toute dressée.

Nous ramassâmes nos *sept affaires* (armes et bagages) et nous [nous]  
en rallâmes bien harassés, mais bien joyeux quand mêm', car nous  
avions un bel ouvrage hors des pieds. Ma mère se *regarda bien large* (fut  
bien stupéfaite) d'ouïr que nous avions *eu fait* (terminé) et, pour nous  
récompenser, nous eûmes *chaque* (chacun) un bon morceau de sucre *en*  
*notre café*.

---

## NOTES

N. B. Les chiffres renvoient aux lignes du texte.

Nous avons essayé de noter les sons aussi minutieusement que  
le permet une orthographe pratique. Ainsi nous avons distingué

le *e* du français *le, me, ne, se*, de l'*e* muet, représentant le premier par *æ*, le second par *e*. . . Les nasales nous ont donné de l'embarras. Nous représentons par *n* la consonne nasale gutturale (*matén*) ; quant aux voyelles nasales, elles sont traitées à Gueuzaine assez diversement. L'auteur, M. Marichal, prononce *in* presque pur (*minme, cōtint*), il prononce *an* intermédiaire entre *an* et *on*, soit *an* voyelle ; mais *on* et *én* sont plus dénasalisés. Tandis que Sourbrodt, Robertville, Ovifat substituent *ø, é* à *on, én*, on entend à Gueuzaine un *ø, é* avec un commencement de nasalisation gutturale. Cette nasalisation est plus distincte à la fin d'une expression ou devant une voyelle, moins distincte devant une consonne. Nous avons cru qu'il suffisait d'avertir du phénomène les gens qui liront le texte à ce point de vue, sans consterner les pages d'une foule de *n* en caractères minuscules.

1. *èsteût, aveût* ont la tonique longue devant consonne. La voyelle finale s'abrége devant voyelle ou à la fin de l'expression ; cf. 5, 11, 22.

8. La fête de Weismes a lieu le second dimanche de septembre.

12. *rælèver*, relever, 65. *lèver*, lever = dresser les gerbes.

15 et 65. *sæ mète à bate, à lèver*. Remarquer l'emploi de l'article, qui s'est perdu dans le liégeois moderne, où l'on dit : *si mète a bate, a lèver*. — D'après M. J. Bastin, on dira en Wallonie prussienne *s' mète a bate, a lèver*, mais *esse à bate, à lèver* (être occupé à battre, à lever).

18. Morte-Fontaine, lieu dit dans la direction de Robertville.  
— Nous avons traduit et nous expliquons *wice quæ* par « où est-ce que », en nous fondant sur les expressions analogues « quand ce que, qui ce que... ? ». L'auteur tend à expliquer *wice* par *ubique*, mais cette hypothèse ne nous paraît pas admissible.

22. Il en était bien tombé de quoi resemer la pièce deux fois.

35. *blôde* (ampoule), emprunté de l'allemand dialectal.

36. *come qu'è c'ouhe*, comparer 46. *come s'è n' l'ouhts*. — « *Come qu'è* a deux sens : 1. de la façon que : *c'est come qu'i dit* ; 2. attendu que : *come qu'i fêt bon*. À la ligne 36, je crois qu'il serait plus juste de dire : *come s'è c'ouhe* ». (J. BASTIN).

54. *atôr*, préposition composée de *a + tōr* (tour) ; comparer le lat. adversus : *q'è l'a dit atôr lu*, je l'ai dit à lui. Ne pas confondre avec l'adv.-prép. *atôr*, autour, qui a la forme *atô* devant consonne : *atô dol manhon*, autour de la maison.

55. *ok*, quelqu'un, employé dans des phrases de ce genre a l'instar de l'all. einem : *l'è plœuve fêt ok do mā*, la pluie vous fait du mal ; *i-è fêt ok mā*, on en éprouve de la peine.

60. *bé-z-ét-ræd* et 65. *bé-z-ét-spès*, à Malmedy *bin-z-ét-reûd*, *bin-z-ét-spès*.

61. *aparânces*. Les vieux disent *aparîncies*.

70. *nos sèl-z-afères*, traduction de l'expression allemande *unsere sieben Sachen*.

On trouvera des renseignements précieux sur le dialecte de notre texte dans le *Vocabulaire de Faymonville* (*Bull.*, tome 50) et dans la *Morphologie de Faymonville* (*ibid.*, tome 51) par l'abbé Joseph BASTIN.

## LIVRES ET REVUES

Il n'est pas de nos jours un linguiste, pas un historien de la langue française qui n'envoie en passant aux patois un salut sympathique et attendri. Tous en proclament hautement le grand intérêt pour l'étude même de l'idiome littéraire : « L'étude des patois, dit M. F. W. MARIASSY dans ses tout récents *Aperçus de Philologie française* (Paris, Schleicher, 1909, p. 143), a révélé à la science bien des secrets étymologiques... ; ils contiennent de quoi enrichir le français en y faisant rentrer un peu de pittoresque ».

Mais il faut lire surtout les pages lumineuses que vient de leur consacrer M. Albert DAUZAT dans un petit livre de vulgarisation plein d'intérêt et de science solide : **La langue française d'aujourd'hui ; évolution — problèmes actuels** (Paris, Collin, 1908, pp. 191-215). L'auteur, qui avait débuté en 1897 par des *Études linguistiques sur la Basse Auvergne* parues dans la Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris, était donc à même de nous parler des patois avec une vraie compétence : aussi noterons-nous tout d'abord avec plaisir qu'il range ceux de la Belgique wallonne parmi les rares patois français vraiment sains et vigoureux !

Les patois s'en vont rapidement, minés par le travail de sape incessant de la langue officielle ; c'est une évolution sociale qu'on peut regretter, mais certes pas enrayer, et par malheur elle sera accomplie avant qu'on ait pu étudier et cataloguer ces documents pourtant si précieux pour la linguistique.

Car un intérêt de premier ordre s'attache à leur connaissance ! Ils apportent une riche moisson d'éclaircissements à l'histoire du français ; aussi les étymologistes les plus réputés de l'heure actuelle y puisent-ils à pleines mains. Une étymologie française reste

hypothétique tant qu'elle n'a pas été confirmée par la comparaison des formes patoises.

Les parlars populaires, grâce à leur variété infinie, ont singulièrement favorisé la création de la méthode expérimentale, qui a rénové complètement la phonétique. Pour le linguiste, leur intérêt égale celui de la langue littéraire, car ils nous présentent, dans l'espace, un aperçu simultané de ses phénomènes historiquement successifs. Moins riches, mais plus purs que le français troublé par tant d'influences littéraires et grammaticales, sans flottement, ou à peu près, dans le lexique, la signification des mots, la prononciation, moins complexes et plus faciles à étudier, ils constituent un merveilleux instrument d'éducation linguistique, et l'on s'explique le cas que les savants en font aujourd'hui et la place qu'on leur accorde dans l'enseignement supérieur.

Qu'a-t-on fait jusqu'à présent, en France et ailleurs, en faveur de la dialectologie romane? Quels en furent les initiateurs? Quelle est l'étendue et quel est le succès de l'enseignement dialectologique? Que valent les nombreuses tentatives des travailleurs locaux? Comment devraient procéder ceux-ci pour faire œuvre qui fut vraiment utile? Quelles hérésies linguistiques, quelles mauvaises méthodes vicinent leurs efforts?

D'autre part, pourquoi ne faut-il pas compter sur les linguistiques pour dresser l'inventaire des patois français? Nécessité, difficultés, méthode et charmes, risques parfois, de l'enquête directe, des recherches sur place; dangers, insuffisance, caractère aléatoire de l'enquête par correspondance; intervention nécessaire des travailleurs locaux pour continuer les recherches dialectologiques, à peine amorcées, pour analyser, cellule par cellule, village par village, la masse hétérogène des patois, chacun étudiant le sien, et rien que celui-là, surtout sans faire d'étymologie, mais avec des exemples *entendus*, et selon un procédé tracé par le linguiste; appel aux instituteurs, qui méprisent les patois sans se douter des ressources qu'ils leur présentent pour l'étude même de la langue littéraire, — telles sont les multiples questions que le

savant linguiste qu'est M. DAUZAT expose aux profanes, en ces quelques pages, avec une concision qui laisse pourtant à l'exposé toute sa clarté, avec une érudition qui se dissimule sans effort et et non sans agrément.

A. D.

Dans le *Leodium* de juin 1909, pp. 69-86, M. J. CEYSENS étudie longuement **Le son eu dans le dialecte liégeois et les noms de lieux en -eu et en -eur du pays de Liège**. Il est regrettable que M. Ceyssens, en qui nous reconnaissions un esprit d'analyse et de combinaison très estimable, ne soit pas mieux documenté. S'il connaît les historiens, il ne connaît pas du tout les philologues. Il s'imagine que tout le travail exécuté sur le wallon est renfermé ou résumé dans le petit livre de M. Maurice Wilmotte, qui n'a jamais eu d'autre prétention que de donner pour la collection Rozez un raccourci de ce que tout Wallon doit savoir de l'histoire de la principauté de Liège et de la littérature indigène. De là chez M. C. ces longueurs élémentaires sur le son *eu* dans le liégeois, qui aboutissent à cette proposition naïve, faire ajouter ceci dans le manuel de M. Wilmotte, pp. 28 et 29 : « le son *eu*, remplaçant (?) le son français *oi*, constitue un trait distinctif du wallon-nord ».

Ce premier chapitre est donc un mélange de constatations évidentes et de singulières erreurs. Il n'est pas permis de dire que le verviétois *veür* et le liégeois *vréy* sont le même mot, ni que le français *vraiment* vient de l'ancien-français *voirement* : *veür* vient de *verum* et *voirement* de *veramente*, tandis que *vréy*, en anc.-fr. *verai*, s'explique par *veracum* et *vraiment*, jadis *veraiement*, par *veracamente*. L'expression *sins feù ni leù* ne signifie pas « sans foi ni loi », mais « sans feu ni lieu », si j'en crois le sens traditionnel. Au reste, la conclusion elle-même est fautive : *eu* n'est pas une caractéristique du Nord-wallon, mais de tout l'Est-wallon. L'ardennais dit *creút* (*credit*), *veût* (*videt*), *neûr* (*nigrum*), *deût* (*digitum*), *neù* (*nucem*), *teût* (*tectum*), pour reprendre les exemples de

M. C. Enfin il n'est guère utile de comparer le français *oi*, qui a diverses origines, et le wallon *eu*, qui a aussi des origines multiples, en grande partie différentes de *oi*. Quand M. C. aura montré que *eu* wallon correspond quelquefois à *oi* français, cette constatation ne l'aidera en rien pour établir l'origine des noms de lieux en *-eur* et en *-eux*. Il fallait étudier les *ascendants* et non les *collatéraux*. Non qu'on ne puisse arriver à quelque vérité par un chemin détourné, mais parce que les procédés d'analyse doivent être plus précis que ne le croit M. C.

Ce que M. C. dit ensuite de la valeur des suffixes toponymiques *-eur* et *-eux* est fort connu. Nous éviterons même de rappeler la bibliographie du sujet pour ne pas citer vingt fois nos *Bulletins* et nos travaux personnels. M. C. cherche ensuite à délimiter la zone des noms en *-eu*. Il ne pourrait y arriver puisqu'il part de l'idée préconçue que *-eu* est propre au N.-E. wallon. Nous nous préparions à lui citer quelques noms de la province de Luxembourg qui infirment sa thèse, lorsque, à notre grand étonnement, nous trouvons ces noms cités plus loin dans son article. Ce qui a empêché l'auteur d'en modifier sa conclusion, c'est qu'il part d'apparences et pose le problème autrement qu'un philologue. M. C. constate que les noms en *-oy* et *-oir* sont très rares dans la région liégeoise en regard des noms en *-eu*; il constate que dans le Luxembourg ce sont les noms en *-oy* et *-oir* qui dominent : c'est juste, mais c'est partir de formes savantes sans aucune portée linguistique. Là où l'on traduit *halieu* par *halloy* ou *halloir*, c'est que le traducteur, personnellement, avait vaguement conscience d'une équivalence wall. *eu* = fr. *oi*; ou c'est que la traduction est ancienne ; ou c'est que le traducteur était au courant des formes des chartes et a prétendu les conserver. S'il traduit *-etum* par *-oir*, ajoutant un *r* indûment, c'est qu'il est, comme nous l'avons expliqué ailleurs (*Noms de lieux en -ster*), victime de l'analogie. Ainsi un nom urbain, antique et désuet, comme *avroi*, a plus de chance d'être francisé en *-oi* qu'un nom rural et toujours usité comme nom commun, tel que

*halleu, charneu, ôneu* La répartition des *-oi* et des *-eu* officiels ne prouve donc rien ; c'est la prononciation locale seule qui compte. Or la prononciation locale nous donne, pour les noms en *-etum*, *-eù*, *eù* dans le tiers septentrional du Luxembourg, *-è* pour le tiers central, par exemple *tchènè* à Saint-Hubert, et *-o*, *-ou* dans le tiers méridional, qui n'est plus wallon, mais lorrain (*tchènó*, *tombou*, *trablou*).

Sur l'origine de cette différence inexistante, M. C. imagine un roman qui fait honneur à ses facultés d'invention. Si donc on dit *-eu* dans le Nord-wallon et *-oi* dans le Sud-Est wallon, cela tient à une différence ethnographique. Les auteurs de *-eu* sont les Francs ripuaires, qui, d'après lui, auraient occupé les rives de la Meuse jusqu'aux plaines de Hesbaye. Le flamand *hooi* (foin) et *strooi* (paille) serait dû aux Saliens, *heu* et *streu* aux Ripuaires. Cette différence se serait transportée jusqu'en Wallonie. Mais M. C. n'est-il pas ici un peu hypnotisé par des ressemblances purement graphiques ? *oi* et *eu* du flamand se prononçaient-ils aujourd'hui comme *oi* et *eu* romans ? Les sons ont évolué : les histoires de leurs évolutions coïncident-elles si bien ? Ce n'est pas que je nie l'existence de corrélations phonétiques, d'essais d'accommodation aux endroits où les deux langues, romane et germanique, viennent en contact ; mais, si de légères différences phonétiques doivent être attribuées à des différences de races, M. C. n'a pas fini ses découvertes ethnographiques en Belgique.

J. F.

L'année 1908 du **Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde** contient des parties très intéressantes pour notre cercle d'études :

1<sup>o</sup> une édition nouvelle, faite par J. Th. BARON, du *baitomme don piat-fei de Chan Heurlin* de Didier Mory, qui est le complément du *Chan Heurlin* de Brondex, ce bijou de la poésie épique messine. Après une introduction de six pages, où l'auteur a condensé des renseignements biographiques et bibliographiques

importants, viennent les 465 vers du *baitomme*, texte, traduction et notes. Nous avons des réserves à faire au point de vue de l'orthographe. L'auteur a cru bon de rapprocher les graphies de celles du roman messin du moyen-âge (*saige*, *mesnaige*, *mairiaige*, *malaide*) ; il est très avare d'accents et de signes diacritiques; l'influence allemande se fait sentir dans la façon de représenter le *ü* par *hh* et ce qu'il appelle « le *g* guttural de l'allemand *wagen* » par *h* (*rahon*, raison; *baheut*, faisait). Comme le *g* de *wagen* ne se prononce guère partout de la même façon, nous voilà bien avancés ! Le travail est d'ailleurs fait avec soin, mais beaucoup trop de pudibonderie dans la traduction, et quelques vers n'ont pas leurs douze pieds (v. 61, 66, 67, etc.).

2<sup>e</sup> Une savante comparaison entre deux patois, du Dr CALAIS, qui ne comprend pas moins de 120 pages in-4<sup>o</sup> : *Die Mundart von Hattigny und die Mundart von Ommeray nebst lautgeographischer Darstellung der Dialectgrenze zwischen Vosgien und Saunois (Lothringen)*. M. Calais a suivi les leçons de Gröber à Strasbourg, de Gilliéron à Paris et surtout de W. Förster à Bonn. M. Zeliqzon l'a associé à son *Dictionnaire des patois lorrains*. C'est assez dire que nous avons affaire ici à un travail de premier ordre. Hattigny et Ommeray lui servent de types pour étudier les différences phonétiques entre le parler vosgien (Blâmont, Cirey, Rixingen, Lörschingen) et celui du Saunois (Lunéville, Dieuze). Deux cartes phonétiques indiquent 158 localités numérotées, et le texte désigne chaque localité par son chiffre.

L'auteur suit dans son analyse, autant que possible, les *Ostfranzösischen Grenzdialecte zwischen Metz und Belfort* de Horning (*Französ. Studien*, V, 1887). La morphologie n'est pas sacrifiée, comme il arrive souvent : l'auteur lui consacre 18 pages. Enfin une bonne mesure de textes patois scientifiquement notés et un lexique des formes de Hattigny, qui ont servi de base comparative, terminent cette excellente publication.

J. F.

Henry RAVELINE. **Pou dire a l'Eschrienne** (Dour, A. Vauvert, 1908-9; in-12 de VIII-152 pages). — À côté des productions si diverses de feu *Bosquétia* (Joseph DUFRANE, de Frameries), dont l'édition définitive en trois volumes est aujourd'hui terminée, je ne connais rien de savoureux comme ces dix-sept contes en dialecte de Paturages, qui ont paru d'abord au complet dans la *Gazette du Borinage* (<sup>1</sup>). *L'eschrienne* — ou, plus lisiblement, l'*èscriène* — c'est l'antique veillée où les aïeules filaient, où les hommes fumaient, en égrenant le chapelet des contes étranges et drôlatiques qui faisaient tour à tour rire et frissonner. L'auteur, dans un *Avant-propos* en français, déclare avoir voulu rassembler quelques-unes de ces légendes. « Nous n'avons pu, dit-il, recueillir de certaines autres que des fragments assez étendus que nous avons agencés de notre mieux, en nous inspirant de l'esprit local. » Le folkloriste pourrait ici désirer des indications plus précises : il voudrait distinguer les données traditionnelles des péripéties imaginées par notre conteur. Mais ne chicanons pas. Au fond il serait illusoire, je crois, de chercher dans ce petit livre des notations exactes du folklore borain. L'auteur a pris son bien où il le trouvait ; il a puisé aux inspirations les plus diverses, passant d'un lied de Goethe (*Èl feû d' canchons*) à l'*Âne d'Apulée* (*Face Merette*), habillant à la boraine des versions recueillies en d'autres régions de la Wallonie (*Èl sote qui va s' marier* ; *P'tit Pichon*) et, de tout cela, il a composé un joli bouquet de contes « pour dire à la veillée ».

Dans ce même *Avant-propos*, Henry RAVELINE fait un ardent panégyrique du dialecte borain, qu'il proclame « possédant un vocabulaire riche et varié, inépuisable en expressions pittoresques... idiome vivant et alerte, naïf et railleur, étonnamment fleuri d'images inattendues ». Voilà ce qui s'appelle définir, en termes heureux, les qualités de son style propre. Et les exemples

(<sup>1</sup>) Plusieurs de ces contes avaient paru précédemment dans *le Pays Borain* et dans *la Province*, de Mons.

suivent de près la définition. J'ai pris, pour ma part, un plaisir extrême à me laisser aller au fil de ces narrations légères, écrites en une langue drue et rapide, semées de comparaisons familières et d'accumulations de termes qui font assaut de relief. Et que d'inventions amusantes ! C'est un maître conteur, ce Henry RAVELINE : il possède le don de faire vivre, gesticuler et dialoguer ses personnages. On sent qu'il les aime, les types simplistes de chez lui, et qu'il les a regardés agir avec une attention passionnée, — qui n'exclut nullement la malice. Et cette sympathie se communique d'emblée au lecteur.

Une *avertance* wallonne, signée DJEAN PICOT (*picot*, en borain, est synonyme de *raveline*, « pic du mineur »), convie en phrases truculentes les amis du rire large et sonore à lire les pages qui suivent. Tout cependant n'y fait pas rire. Le ton est varié comme il convient. Entre des contes hilarants, des fantaisies rabelai-siennes, tels *Èl prumier singe* et *Des briques, Louise !*, on sourit au charme de cette fraîche idylle, *Èl saint à baises d'Erquennes*, on s'émeut au pathétique de ce drame élémentaire, *Lenteingn' dou Damné*. Et ça et là, discrètement, la bonne petite leçon morale montrant le méchant puni et le bon récompensé.

Nous aimons à croire que ce petit livre a été accueilli avec joie au Borinage, et nous espérons que l'auteur donnera bientôt une nouvelle série de ces contes naïfs et goguenards. En tout cas, ceux-ci valent qu'on les recommande franchement à tous les amateurs de belle et saine littérature populaire. Et, pour notre part, nous sommes d'autant plus heureux de féliciter Henry RAVELINE que, sous ce pseudonyme, se cache modestement l'un de nos meilleurs correspondants du *Dictionnaire*, M. le D<sup>r</sup> Valentin VAN HASSEL, de Paturages.

Mais n'oublions pas que nous sommes « Revue de philologie » et, en bon pédant qui ne craint pas, même à propos de contes folâtres, de rappeler les vérités méconnues, parlons orthographe. À force de se répéter, les leçons finiront bien par porter leurs fruits...

Notre auteur a tâché, c'est visible, de donner à son dialecte un vêtement qui ne fût pas de pure fantaisie ; cette préoccupation n'a rien d'étonnant chez un homme dont la culture n'est pas ordinaire. Mais on n'invente pas un système rationnel d'orthographe sans de longues et de profondes réflexions ; un philologue seul peut essayer de résoudre les problèmes qui se lèvent à chaque mot — c'est, du reste, partie de son métier. Le plus simple, comme le plus profitable, serait encore de se mettre à son école... H. RAVELINE a donc un système : il suit l'analogie du français ; mais que d'erreurs graves dans l'application de ce principe ! Pour l'édition de l'auteur et des hommes de bonne volonté, donnons-nous la peine d'en épingle quelques-unes.

Le français écrivant « secouer, coudre, il accourt », H. R. croit l'imiter en graphiant *esceute, ceute, il acceurt*, au lieu de *èskeûte, keûte* (ou mieux *keûde*), *il akeûrt* ; s'il a horreur du *k*, qu'il écrive du moins *èscaëute*, etc. — L'analogie, entendue de la même façon superficielle, le conduit à encombrer ses graphies de lettres parasites : il écrit *litte* (lit), *nuitte* (nuit), *toutt'* (tout), *ratte* (rat), *pagne* (pain), *avet* (avec), *rioux* (rieur), *des porteux au saque* (des portefaix), au lieu de *lit'*, *nuit'*, *tout'*, *rat'*, *pagn'*, *avè*, *riou* ou *riyou*, *dès porteûs-au-sac*. — De même *vou* (fr. votre) est presque partout écrit *vous* ! — La conjugaison surtout est massacrée en vertu de la pseudo-analogie. Écrire *rit'nt* (rient), *ming'nt'té* (mangent), *courôtt'nt* (courraient), *tapôttent* (tapaient), c'est forger des monstres d'une complication bizarre ; en réalité, c'est le *t* final, devenu muet dans le franç. rient, mangent, etc., qui sonne en borain comme il sonnait en ancien français. Écrivez donc simplement et correctement *rit'*, *ming'té* (ou mieux *minj'té*), *courôt'*, *tapôt'*. De même *nous avon'* (fr. avons) et non *avonnes*, *i'st arrivé* et non *i'st arrivé*. — Quand la forme ou l'expression parallèle n'existe pas en français, on s'en tire au petit bonheur, le plus souvent très mal, comme dans *tout à ses côps*, au lieu de *tout a ces côps*, juste à ce moment, sur ces entrefaites. — L'adverbe-pronom *en*, lat. inde, a deux formes en borain : *in* devant

consonne (*in raler*, s'en retourner), *ind'* devant voyelle (*ind'aler*, s'en aller) ; or, dans ce dernier cas, H. R. écrit partout *in d'* en deux mots ! — Au lieu de *ȝ* qui ne manque ni de clarté ni même d'élégance, comment peut-on écrire *d'g*, *d'j* dans *ȝjins*, *ȝjone*, *ȝjoü*? À signaler ici un mot-phénomène, qui cumule quatre graphies différentes, toutes inexactes : c'est *ȝumi* (gémir), que nous lisons *d'gumi* p. 124, *d'gumi* p. 139, *d'gumi* p. 144, *d'jumi* p. 152. — Ne parlons pas du *w*, pour lequel les Hennuyers en général éprouvent une phobie inexplicable ; et pourtant, affirmons en passant nos préférences pour *dwot*, *mwoz*, *pwèt*, *swér*, au lieu de *douot*, *monos*, *pouët*, et surtout *souère* (sœur ! L'e final par analogie avec « suaire » sans doute !). — Après *infin*, *vin*, etc., le framérison fait entendre une résonance gutturale qui, à Paturages, devient un *n* mouillé. Notre auteur a voulu, avec raison, noter ce son caractéristique ; seulement il écrit *infeingne* ou *veingn'*, où nous écririons *infin-gn*, *vin-gn*. — Voici enfin quelques lignes de la p. 147, orthographiées d'après le système de notre Société, sous la dictée de l'auteur lui-même : « C'é co dou tamps que l' bon Dieù roulot in tous lès corons, in compagniye d' Sén Pière, pou vi si lès biêtes a visâge d'omes ét' co si michants. Én djoü au nuit' qu'il ét' bie scrands d'awô r'batu tous lès vilâges d'a frontière, i sont arrivés a Sars ».

Certains trouveront sans doute que nous insistons sur des critiques de détail ; mais, on l'a vu, nous savons apprécier la valeur littéraire d'une œuvre malgré la cacographie qui la dépare à nos yeux<sup>(1)</sup>. Ceci nous donne bien le droit de réclamer des auteurs — et des imprimeurs — plus de soin et de logique dans la notation de leur dialecte. Tout le monde, nous en sommes persuadés, y trouvera son compte. Vous aurez moins besoin alors de présenter l'apologie de votre patois et de dire qu' « il ne constitue pas, comme on le pense généralement, un idiome

(1) Voyez dans *Wallonia*, 1909, p. 208, le compte rendu de ce même ouvrage par J. Feller.

grossier » (1). Et puis, essayez donc vous-même de goûter la beauté d'un sonnet de Hérédia dans la copie que votre bonne aura faite sous votre dictée !...

Nous souhaitons donc que le Dr Van Hassel soit « forcé » à bref délai de donner une seconde édition de ses contes, sûr qu'il se préoccupera de satisfaire les philologues autant qu'il a charmé les artistes.

J. H.

La Fontaine est resté le plus populaire des auteurs et le plus imité par nos stylis' es wallons. Deux de nos collègues de la Société lui ont récemment encore rendu cet hommage de traduire ou plutôt d'adapter au goût wallon, sans sacrifier leur originalité personnelle, un certain nombre de fables. M. G. GLESNER, échevin de la commune de Heusy, avait publié en 1907 un premier recueil de 22 fables : *Fôves du La Fontaine ès wallon* (Verviers, A. Remacle). Depuis lors il est entré en relations avec M. A. LURQUIN, de Fosses, percepteur des postes à Verviers, un enthousiaste de littérature wallonne, un travailleur original et éclairé, un lauréat de nos concours qui a remporté l'an dernier une médaille d'or pour un lexique du dialecte de Fosses. Associant leurs verbes et leurs idiomes avec une fougueuse émulation, ils ont fait paraître en commun, en 1908, un nouveau recueil : *Saqwants fauvés du La Fontaine è patwès d' Vervis — èt do payis d' Nameür* (Bruxelles, Crols, 1908). Ce sont vingt nouvelles fables, tour à tour en verviétois ou en namurois selon que l'auteur est M. LURQUIN ou M. GLESNER. Nous renonçons à donner une idée de la saveur de ces imitations, qui sont souvent de vraies créations. La place nous manque pour fournir des exemples de ces fables ou seulement des traits heureux choisis impartiallement dans chacun des deux auteurs. Résumons seulement notre impression en disant que ces fables soutiennent la comparaison avec celles de Dehin et Bailleux.

Signalons encore à l'actif de M. GLESNER un petit recueil sans prétention aucune de 250 *Proverbes, riotes, parales èt rapwêtrouïles* (Verviers, Dexhorez, 1907) et une sorte de chronique rimée de l'histoire de Heusy depuis son érection en commune séparée de Stembert (1838), en vers de sept syllabes, intitulée *Rimês plic-ploc de Heusy* (Bruxelles, Crols, 1909). Ici c'est l'échevin qui rime l'établissement de la commune, ses premiers

(1) *Avant-propos*, p. III.

efforts, la construction de l'hôtel-de-ville, l'installation de la lumière électrique, la distribution d'eau, le cimetière, la bibliothèque, le sanatorium, la garde-civique, la visite du choléra et celle de la petite vérole, le projet de création des égouts, le pèlerinage de Saint-Adelin (*Hælin*) le vendredi saint, l'école intercommunale de Mangombroux, les grands hommes de Heusy. Chaque article a son mot de la fin, sa pointe d'humour.

C'est grand dommage que M. GLESNER ne suive aucun système orthographique, ni rationnel ni autre. Il ne sait pas combien ses vers les mieux venus perdent par cet entêtement, qu'il faut laisser aux illettrés. Un homme qui a fait ses humanités comme lui doit choisir un système et pouvoir se l'assimiler. C'est dans le style, le trait, l'invention fine ou drôlatique qu'il doit mettre son originalité, non dans l'orthographe. La différence se marque très bien dans le recueil commun signé GLESNER et LURQUIN : les fables de M. LURQUIN seront lues avec sûreté par tout Wallon, celles de M. GLESNER ne seront prononcées convenablement que par des Verviétois.

J. F.

---

## COMMUNICATIONS REÇUES

(5<sup>e</sup> LISTE)

Le *Bulletin* accuse périodiquement réception des communications de quelque importance que veulent bien nous faire nos correspondants ou des personnes qui, sans prétendre à ce titre, ont l'obligance d'augmenter la somme de nos matériaux. — Comme les précédentes, la liste suivante ne tient compte que des *communications manuscrites faites en dehors des réponses aux « Cahiers-questionnaires du Dictionnaire »*. — Le Secrétaire accuse immédiatement réception de tout envoi qui lui parvient.



AVAERT, Léopold. — Mots de Binche (52 fiches).

BERNARD, Émile. — Mots d'Offagne (23 fiches).

BRABANT, Alfred. — Mots de Quevaucamps (145 fiches).

- BRAGARD, Louis. — Mots d'Andenne (16 fiches). — Le pêcheur à Andenne (notice insérée ci-dessus p. 26). — Le rouet, les outils du faucheur, l'abeille et la ruche, le *pupi* ou fabricant de pipes à Andenne.
- CALOZET, Joseph. — Le sabotier à Awenne.
- CLOSSON, Ernest. — Mots de Tubize (27 fiches).
- COLSON, Oscar. — Notes diverses.
- DEWERT, Jules. — Copie d'un acte passé le 22 octobre 1431 devant les échevins d'Ath.
- DORY, Isidore. — Notes sur le dialecte de Charleroi.
- ESSER, Quirin. — Notes d'étymologie : *hass'wè*, *hâsti*, *houri*, *bè-d'zeür*, *hlimpe*, *rère*.
- GAILLARD, Henri. — Mots de Neuville-sous-Huy, etc. (87 fiches).
- GOFFINET, Aristide. — Mots de Chiny.
- HERMAN, Alfred. — Les cloches et les vents à Aubin-Neufchâteau.
- HUBAUT, Émile. — Mots de Houdeng (160 fiches).
- JADIN, Armand. — Les noms d'oiseaux, les poules et le foin à Chastre-Villeroux. — Conjugaison de *awè* et de *esse*, *ibid.*
- LEJEUNE, Jean. — Mots de Jupille (25 fiches).
- LOISEAU, Louis. — Spots de Namur (63 fiches : *a* — *aler*). — Mots de Namur et de Stave (812 fiches).
- MARÉCHAL, Alphonse. — Notes sur le Dictionnaire namurois manuscrit de Boigelot (300 fiches : lettres M, N, O, T). — Mots de Namur et de Lustin (31 fiches).
- MARÉCHAL, Paul. — Notice sur le matelassier à Namur.
- MARICHAL, Joseph. — *Læ feû o viaȝe*, récit en dialecte de Gueuzaine-Weismes. — Mots de ce dialecte (14 fiches).
- MORTIER, Adolphe. — Mots de Court-Saint-Étienne (255 fiches).
- NOLLET, Jules. — Mots de Bouvignes-Dinant (140 fiches : lettre A).
- PECQUEUR, Oscar. — Vocabulaire du cloutier à Viesville (58 fiches). — Mots de Viesville (64 fiches).
- RANDAXHE, Sébastien. — Notes de toponymie sur Fléron-Thimister (12 fiches), sur Soumagne et les environs (60 fiches), sur Clermont-sur-Berwinne (316 fiches).
- RENARD, François. — Pièces diverses en dialecte de Fontin-Esneux.
- ROBERT, Victor. — Note sur *wèriha*.
- ROGER, Lucien. — Notes sur Prouvy.
- ROLLAND, Émile. — Vocabulaire d'Ellezelles : B et C (850 fiches).

SCHOENMAEKERS, Joseph. — Mots de Borlon, d'Embresin et du Condroz (220 fiches).

SIMON, Constant. — Mots de Ste-Marie-sur-Semois (25 fiches). — Description du jeu de *gaye*, *ibid.*

VAN HASSEL, Valentin. — Pièces diverses en dialecte de Paturages.

XHIGNESSE, Arthur. — Mots de Scry-Abée, etc. (56 fiches).

\* \*

A ces communications diverses qui sont parvenues directement à la Commission du Dictionnaire, il importe d'ajouter les mémoires suivants, que la Société de Littérature wallonne a reçus aux derniers concours (décembre 1908) et qu'elle vient de couronner :

FRANCK, Jean. — Recueil de mots nouveaux.

GILLARD, Alphonse. — Recueil de mots nouveaux.

LEJEUNE, Jean. — Glossaire toponymique d'Ayeneux.

VERQUIN, Fernand. — Recueil de proverbes montois.

\* \*

Nous prions nos correspondants de nous envoyer des descriptions en patois des divers aspects de la vie wallonne : moeurs, croyances, métiers, travaux de la ferme, jeux, chants, proverbes, etc. Les textes que nous avons publiés jusqu'ici dans nos *Archives dialectales* peuvent servir de modèles et suggérer d'autres communications du même genre.

Qu'ils veuillent bien aussi récolter les termes curieux qu'ils connaissent ou entendent autour d'eux et nous envoyer ces listes pour enrichir nos collections. Spécialement nous les prions de nous adresser en temps utile la liste des mots sur lesquels doivent porter les questionnaires futurs (AG-, AH-, etc.).

Il va de soi que, si l'un de nos correspondants désire qu'une enquête soit faite sur un terme, un usage, etc., il est *grandement invité* à nous faire part de son désir. Nous le renseignerons sur la chose qui l'intrigue ou nous établirons une consultation générale par l'intermédiaire de ce *Bulletin*.

Enfin, ils nous rendront un grand service en faisant connaître l'œuvre du *Dictionnaire wallon* dans le cercle de leurs amis et surtout en recrutant de nouveaux collaborateurs dans les régions écartées qui n'auraient pas encore de représentants.

Les moindres communications sont reçues avec empressement et reconnaissance.

## Publications de la Société

### Philologie wallonne

*Règles d'orthographe wallonne* adoptées par la Société, rédigées par J. FELLER; brochure in-8° de 72 pages; 0.50 centimes.

*Projet de Dictionnaire général de la Langue wallonne*, brochure in-4° de 36 pages à deux colonnes (1903-1904); 2 francs.

*Bulletin du Dictionnaire wallon*, 1<sup>re</sup> année (1906), brochure de 160 pages. — 2<sup>e</sup> année (1907), brochure de 172 pages. — 3<sup>e</sup> année (1908), brochure de 130 pages. Prix de chaque année : 3 francs.

\* \*

J. DEJARDIN. *Dictionnaire des Spots ou proverbes wallons*, précédé d'une *Étude sur les proverbes*, par J. STECHER; 2<sup>e</sup> édition (1891-92); 2 volumes in-8°; 5 francs.

G. DOUTREPONT. *Tableau et théorie de la conjugaison dans le wallon liégeois* (1891), in-8°, 124 pages; 2 francs.

J. FELLER. *Essai d'orthographe wallonne* (1900), in-8°, 237 pages; fr. 2.50.

J. FELLER. *Phonétique du gaumet et du wallon comparés*, suivie du *Lexique du patois gaumet*, par Éd. LIÉGEOIS (1897), in-8°, 180 pages, (Le tirage à part est épuisé; le tome 37 du *Bulletin*, qui contient ces deux ouvrages, est en vente au prix de 3 francs.)

Éd. LIÉGEOIS. *Complément au lexique gaumet* (1901), in-8°, 132 pages; fr. 1.50.

E. JACQUEMOTTE et J. LEJEUNE. *Glossaire toponymique de la commune de Jupille* (1907), in-8°, 140 pages, avec carte; 2 francs.

A. COUNSON. *Glossaire toponymique de Francorchamps* (1906), in-8°, 55 pages, avec carte; 1 franc.

J. HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Stavelot* (1904), in-8°, 51 pages; 1 franc.

I. DORY et J. HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Perwez* (1895), précédé des *Poésies* de l'abbé L.-J. COURTOIS, in-8°, 47 pages; 1 franc.

\* \*

Ed. PONCELET. *Le bou métier des merciers de la cité de Liège* (1908); 2 francs.

A. GRIGNARD. *Phonétique et Morphologie de l'Ouest-wallon* accompagnées de 12 cartes; éditées par J. FELLER (1909); 5 francs.

A. SERVAIS. *Vocabulaire de Cherain* (1909); 0.30 centimes.

J. BASTIN. *Vocabulaire de Faymonville-Weismes* (1909); 2 francs.

— *Morphologie de Faymonville-Weismes* (1909); 3 francs.

E. DONY. *Toponymie de Forges-lez-Chimay* (1909); 2 francs.

E. DONY et L. BRAGARD. *Vocabulaire technologique du tireur de terre plastique* (1909); 1 franc.

J. TRILLÉT. *Vocabulaire de la fabrication des clous à la main au pays de Fléron-Romsée*, avec une notice sur *li Claw'tirèye*, par N. LEQUARRÉ (1909); 0.60 centimes.

Nous prions instamment nos correspondants de renvoyer sans retard, avec leurs réponses, les questionnaires qui leur ont été adressés.

---

Le tome **48** du **Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne** (2<sup>e</sup> partie de *Liber Memorialis*) paraîtra en 1910. Il comprendra 1<sup>o</sup> le Compte rendu des fêtes du Cinquantenaire de la Société; — 2<sup>o</sup> l'Historique de la Société par Nicolas LEQUARRÉ; — 3<sup>o</sup> une édition nouvelle et définitive de la comédie si réputée d'Édouard REMOUCHAMPS, **Tâti l'Périquî**, avec un commentaire et une notice biographique, bibliographique et littéraire.

---

O. COLSON. *Table générale systématique des publications de la Société liégeoise de Littérature wallonne (1856-1906)*, formant le tome **47** du *Bulletin*, in-8<sup>o</sup>, 301 pages, prix : 3 francs.

Nous possédons encore quelques années complètes de la 1<sup>re</sup> série du *Bulletin*. Chaque volume de la 2<sup>e</sup> série (sauf le t. V, vendu fr. 6,50, et le t. IX, fr. 10) est en vente au prix de 3 francs.

Prix global de la 2<sup>e</sup> série, 100 francs.

---